VENTES A L'ENCAN

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE

Joseph E. Gray, Jr, vs Southern Typewriter Ex. Ltd.

No 88 427—Cour Civile de District.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur — Sur les lieux Nos 825 rue Union, le MERCREDI, 31 mars 1909, à 11 heures A. M., dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Un lot de comptes courants, Typewriter, appareils de toutes descriptions, le droit d'occupation desdits lieux du 1er avril 1909 au 30 septembre 1909 de cette portion du bail des lieux No 825 rue Union récemment occupé par la Southern Typewriter Ex. Ltd sous le bail sur lui fait et entré par ladite Bourse avec Lionel M. Ricau pour une portion desdits lieux No 825 rue Union

Conditions—Comptant sur les lieux.

21 mars—21 28 3031

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SUCCESSION PAR CONSENTEMENT

Héritiers tous d'âge

Nouvelle Résidence Moderne à Deux Etages

No 2223 rue Soniat, coin de la rue Freret.

Site de Choix pour Bâtir,

43 6" x 125 x 125, rue Soniat entre les rues Howard et Freret

Cottage Simple,

22 9 rue Soniat, près de la rue Howard.

Cottage Double,

Nos 343-45 rue Audubon entre les rues Général Hood et Wall

Résidence à Deux Etages.

No 1835 rue Upperline coin Dryades.

20

Terrains de Choix pour Bâtir.

Dans et borné par les rues Freret Soniat, Valmont et Howard, divisés en vente par séparément.

JEUDI, le 8 avril 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Richard Downing

No 85 236 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B.

PAR CARRERE & KEENEY Ernest A. Carrère, Encanteur, Bureau No 806 rue Perdido — JEUDI, le 8 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre rendu daté et signé du 15 janvier 1909 et d'un ordre supplémentaire daté et signé le 1er mars 1909 par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Soniat, Freret, Howard et Robert, désigné comme lot 1 sur un plan de Edgar Pilié, ex-voyer de ville, daté du 5 mars 1909 et mesurant 39 pieds 3 pouces de face à la rue Soniat sur une profondeur et façade à la rue Freret de 125 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'une résidence moderne en bois à deux étages, couverte en ardoise, retirée du trottoir avec pelouse et contenant vestibule de réception, salon double, salle à manger, 4 chambres à coucher, chambre à bain, cabinet pour lingerie, vestiaire, cuisine, office, chambre de toilette, galeries sur le devant le côté et dans le fond. Au premier et deuxième étage gaz et électricité et installations avec combinaison partout. Cheminée en bois dur avec devant en tuiles à carreau partout. Sous sol, deux citerres, hangar, cour etc. Les murailles sont tapissées avec goût, nuance et la maison est tout à fait moderne en tout respect et est connue comme No 2223 rue Soniat, coin Freret.

2° Un certain lot de terre situé dans le même ilet et district que la propriété ci-dessus et contigu au lot ci-dessus désigné comme lot No 2 et mesurant d'après le plan ci-dessus mentionné 43 6" 2" de face à la rue Soniat sur une profondeur entre lignes parallèles de 125 pieds, la banquette est faite et le terrain est élevé.

3° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le même ilet et district comme la propriété ci-dessus mentionnée et désigné comme lot 3 sur le dit plan ci-dessus référé et mesurant d'après cela 26' 8" pieds de face sur la rue Soniat sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage simple en bois couvert en ardoises, relevé du trottoir et comprenant 3 chambres, galerie, hangar, cuve, etc., loué $10.00 par mois et portant le numéro municipal 2219 rue Soniat.

4° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Audubon, Général Hood, Wall et Broadway, et mesurant trente pieds de face à la rue Audubon sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un joli cottage double retiré contenant de chaque côté 4 chambres, une galerie devant, une cour devant et derrière, citerne, etc., loué à $22 00 et portant les numéros municipaux 346-48 rue Audubon.

5° (a) Une certaine portion de terre, avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Upperline, Dryades, Bordeaux et Baronne mesurant 30 pieds 3 pouces sur une ligne de face à la rue Upperline, 132 pieds de profondeur et de façade à la rue Dryades 30 pieds dans le fond et la façade à la rue Bordeaux et 136 pieds sur la ligne de côté vers la rue Baronne.

(b) Une certaine portion de terre contigue à la propriété ci-dessus décrite dans le même ilet et mesurant 10 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Upperline 10 pieds de profondeur et de face à la rue Bordeaux, 136 pieds 2 pouces entre lignes du lot No 1 et toute la profondeur et façade sur la ligne vers la rue Baronne.

Les deux morceaux de terre mentionnés en dernier doivent être vendus ensemble.

Les améliorations d'une jolie résidence simple à deux étages, retirée doit être une jolie cloture en fer, et contient salle de réception, salons doubles 5 chambres à coucher, salle à manger, cuisine, bain avec cabinet de toilette sanitaire, etc., gaz partout, bien tapissé, galerie devant en haut et en bas, pelouse devant la maison, etc. Dans la cour se trouvent un hangar et une écurie à deux étages faisant face à la rue Bordeaux et portant le numéro municipal 1835 rue Upperline au coin de la rue Dryades.

Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme lot No 578 et borné par les rues Soniat, Howard, Freret et Valmont, et subdivisé en 20 beaux lots pour bâtisses numérotés de 1 à 20 les deux inclusivement comme sur le plan de Edgar Pilié, député voyer de la ville, daté du 6 février 1909.

Le lot No 1 formant le coin des rues Freret et Valmont et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Freret sur une profondeur et façade à la rue Valmont de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les lots No 2, No 3, No 4, No 5, No 6, No 7, mesurant chacun 31 pieds 3 pouces de face à la rue Freret sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles.

Le lot No 2 formant le coin des rues Freret et Soniat, mesurant 30 pieds de face à la rue Freret sur une profondeur et façade à la rue Soniat de 120 pieds.

Les lots No 8, No 10, No 11, No 12, No 13, No 14 mesurant chacun 30 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Soniat sur une profondeur de 125 pieds entre lignes égales et parallèles.

Le lot No 14 formant le coin des rues Soniat et Howard.

Les lots No 15, No 16, No 17, No 18, No 19, No 20 mesurant chacun 30 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Valmont sur 125 pieds entre lignes égales et parallèles.

Le lot No 15 formant le coin des rues Valmont et Howard. Les lots dans l'ilet dernièrement mentionné seront vendus séparément.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en billets payables en un et deux ans après la date du passage de l'acte de vente, avec 7 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement. Le paiement des quels dits billets devant être garanti par toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer les paiements des taxes de 1909, et les loyers et revenus de ladite propriété de la date de l'acte de vente. Les acquéreurs devant assumer les frais des actes de vente pardevant Andrew P. Wilson, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication pour tier la vente.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur.

J. Zach Spearing, J. O. Henriques, Henry G. McCall, avocats.

7 mars—7 14 28—avril 4 5 6 7 8

VENTES A L'ENCAN

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession et Vente en Partage.

Une occasion exceptionnelle, convenable pour Bureau, Bâtisse, Hôtel, Appartements, Bâtisse pour Club.

Spéculation ou placement de premier ordre. Deux bâtisses substantielles à trois étages avec mansarde. Nos 602 604 rue Carondelet coin de la rue Lafayette, maintenant occupé par la Sewerage and Water Board, loués à bail jusqu'au 30 septembre 1910. Situé vis à vis de l'annexe de l'Hôtel de ville, près du site proposé des bureaux de la nouvelle Poste.

Jeudi, le 22 avril 1909 à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi.

Succession de Martha Mead, veuve de James West.

No 85 413—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. D.

Stanford West et als vs Gladys West et als.

No 88 759—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR CARRERE & KEENEY—Ernest A. Carrère, encanteur, bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 22 avril 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre dans l'affaire intitulée Succession de Martha Mead, veuve de James West, No 85 413, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, issu, daté et signé du 18 mars 1909, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D et en vertu d'un jugement dans l'affaire intitulée Stanford West et als vs Gladys West et als, No 88,759, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 15 mars 1909, inter alia et signé le 19 mars 1909 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville et borné par les rues Carondelet, Lafayette, Grand et Marigny, mesurant trente pieds de face à la rue Carondelet sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot étant désigné sur le plan de Edgar Pilié, voyer général, le 15 novembre 1884, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, ensemble avec une allée dans le fond vingt pieds de profond sur trente à la rue Lafayette, autrefois rue Hevia, sur laquelle on a établi un droit de servitude ou usage en faveur de ce et commun audit lot et autres lots y attendant.

Les améliorations consistent de deux bâtisses en briques à trois étages avec mansarde chacune comprenant environ 16 chambres en tout sur chaque étages, citernes, etc. Les deux bâtisses ont les connections pour le drainage, eau et le sewerage et sont louées à bail jusqu'au 30 septembre 1910 à raison de cent trente deux et 50/100 dollars ($132.50) par mois et sont connues comme numéros municipaux 602-604 rue Carondelet coin de la rue Lafayette, les rues Carondelet et Lafayette sont pavés avec de l'asphalte.

Conditions—Un tiers (1/3) ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un en un et deux ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs à 8 0/0 d'intérêt par an, de la date jusqu'au paiement.

Ladite balance devant être divisée en montants correspondants avec chaque partie des vendeurs avec hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, ledit acte ou les dits actes de vente devant contenir toutes les clauses de sécurité; l'acquéreur ou les acquéreurs devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication. L'acquéreur ou les acquéreurs devant payer les taxes de 1909, comme partie du prix d'achat, ainsi que les frais de l'acte ou des actes de vente pardevant Fergus Kernan, notaire, incluant les frais des certificats. L'acquéreur ou les acquéreurs devant prendre possession du loyer du jour de la signature de l'acte de vente.

21 mars—21 28—avril 4 11 15 19 20 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

5

TERRAINS.

Avenue St-Bernard et le Chemin de Gentilly.

Jeudi, le 8 avril 1909, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Veuve Xavier Grillot et als vs Les Mineurs Zihlition et als

No 88,251—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur— Bureau No 806 rue Perdido — JEUDI, le 8 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un jugement rendu le 1er mars 1909 et signé le 5 mars 1909, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre avec les améliorations, situés dans le Troisième District de cette partie connu comme Gentilly désignés par les numéros six, sept, huit neuf et dix de l'ilet No 1 sur le plan par D'Hémécourt, daté du 29 octobre 1854 et déposé en l'étude de Théodore Guyol, ancier notaire, lesdits ilet est borné par les rues Abondance, Paris, l'avenue St Bernard et le Chemin de Gentilly mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue St-Bernard sur cent vingt pieds de profondeur; le lot No Dix formant le coin de l'avenue St Bernard et de la rue Abondance.

Etant la même propriété acquise par Johann Peter Moegli h par achat de Hugh Robinson, le 19 novembre 1861, par acte pardevant R. J. Ker, ancien notaire, enregistré dans le livre des transferts 86, folio 166

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1909, les frais de tous certificats et l'acte de vente pardevant John Legier Jr, notaire, 10 pour cent du montant de l'adjudication devant être déposés au moment de l'adjudication

Avocats: Walter L. Gleason, John Watt Duffy, H. B. McMurray Jr

CARRERE & KEENEY
Encanteurs. 806 rue Perdido.

7 mars—7 14 21 28—avril 4 5 6 7 8

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John S. Rainey

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 88,512—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par Mme Georgine P. Rainey, exécutrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier. — Carroll, Henderson & Carroll, avocats.

21 mars—24 28—avril 2

Succession de Dominick A. Cirino.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 89,113—Division B— Attendu que Mme Nancy Russo, veuve de Dominick A. Cirino, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dominick A. Cirino, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL Greffier.—John J. McCloskey, avocat.

24 mars—24 29—av 2

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifiques terrains pour bâtir,

Près des grands parcs que l'on développe et lignes de chars électriques projetées.

TROISIEME DISTRICT.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, encanteur Bureau 339 rue Carondelet — JEUDI, le 15 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 12 mars 1909 de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire de Lewis St. John, No 88,307, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre, situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, désignés sur un plan par Allen D'Hémécourt, voyer daté du 23 novembre 1850, et déposé chez A. A. Baudouin, notaire, comme lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5 dans l'ilet No 2520 (autrefois l'ilet No 85) borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Beauregard et Manuel lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit. Le lot No 1 est d'une forme irrégulière et mesure 83 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Manuel, 88 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne divisant du lot No 2 et 121 pieds 6 pouces sur l'autre ligne. Les lots Nos 2, 3, 4 et 5 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds, 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Manuel sur une profondeur de 88 pieds 6 pouces. Le lot No 5 formant le coin des rues Marigny et Manuel

Acquis par Lewis St John par achat de la Pontchartrain Railroad Co., par acte pardevant A. A. Baudouin, notaire, daté du 11 mai 1852 enregistré dans le livre des transferts 55, folio 587.

Conditions—Comptant les acquéreurs devant payer les taxes de 1909 20 pour cent au moment de la vente. Actes de vente pardevant J. Boyd Grinage notaire, aux frais des acquéreurs.

14 mars—14 21 28—av 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie maison de residence à deux étages en bois,

No 1712 RUE BIENVILLE.

Succession de Dennis J. Duffy

No 88 403—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL ET PARKERSON, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, 22 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre daté du 19 mars 1909 de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D dans la succession de André Cuisinat, No 88,062, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre situés dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans désignés sur un plan particulier, dressé par L. J. Pilié, voyer, le 5 août 1836, par les Nos 1, 2, 3 et 4, dans l'ilet 1385 (autrefois l'ilet No 184 du faubourg Frank m), borné par les rues Franklin, Painters, Magistrate (maintenant Dorgenois, et Law et mesurant, en mesure américaine, comme suit, à savoir: Le lot No 1 mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Franklin sur une profondeur et façad à la rue Law de 104 pieds 10 pouces et 2 lignes; lois Nos 2, 3 et 4 chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Franklin sur une profondeur de 104 pieds 10 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Dans une section qui s'améliore.

Acquis par André Cuisinat par achat de Théodule Dronet d'après un acte pardevant G. LeGarouic, notaire, daté du 12 août 1836, enregistré dans le livre des transferts 19, folio 444

Conditions—Comptant. L'acquéreur payant les taxes de 1909, 20 pour cent comptant au moment de la vente. Actes de vente pardevant J. Boyd Grinage aux frais des acquéreurs.

Favrot & Friedrichs, avocats

7 mars—7 14 21 28—avril 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beaux terrains pour y bâtir

Rue Galvez, entre Champs-Elysées et Français.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau 339 rue Carondelet.

JEUDI, 22 avril 1909 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 19 mars 1909 de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la succession de Charles Perceau de Pontermian, No 82 523, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux terrains désignés comme terrains 9 et 10 sur un plan de Bougeral, daté du 4 février 1831, lesquels dits terrains sont maintenant numérotés sur les tableaux d'assessements comme Nos 11 et 12, dans le carré No 64 maintenant 1025, Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Célestine [maintenant Johnson] Génie, [maintenant Galvez], Champs-Elysées et Français. Lesdits terrains mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue Génie [maintenant Galvez] sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure française; le terrain No 9 étant à une distance de cent dix pieds de la rue des Français, et le terrain No 10 étant à une distance de cent vingt pieds de la rue des Champs-Elysées. Acquis le 25 février 1831 d'Olivella Dupont; enregistré C. O. B. 8, folio 258, près des chars de la rue Oleanbrne. La rue des Français est pavée. Cette partie de la ville grandit rapidement.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1909, en sus du prix d'adjudication, 20 pour cent comptant requis au moment de la vente. Les actes de vente pardevant F. J. Dreyfous notaire, aux frais des acquéreurs.

Favrot & Friedrichs E. T. Florence, avocats

21 mars—21 28—avril 4 11 18 22

Fitzpatrick & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Attention négociants! Une quantité énorme de fret non réclamé de toute sorte à l'encan, MARDI, 6 avril, à 10 a. m., précises, à la station rue Ste-Anne, au coin de la rue Decatur, en face du square Jackson.

PAR HARRY W. FITZPATRICK Encanteur, d'après les dispositions de actes 124 de 1890 et 167 de 1908, par ordre de la M. L. T. R. R. et S. S. Co. et L. W. Rv. Fret nouveau et d'occasion non réclamé: tel que marchandises sèches et articles de fantaisie, bottes, souliers, vêtements, fournitures, verrerie, meubles, ustensiles de ménage, machines à coudre, livres, papier, plumes et des milliers d'autres articles trop nombreux pour être spécialement mentionnés. Conditions—Comptant et un dépôt suffisant exigé.

27 mars—27—avril 4 6

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE CONSTABLE

The Levy Carpet Co. Ltd., vs Eliot Wacker.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 37,668—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731, rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, 8 avril 1909, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, réfrigérateur, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré au mon bureau. Conditions, comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—S. Wolf, avocat pour la demanderesse.

28 mars—28—av 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Numa G. Aubry vs Edward B. Bowman.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 34,220—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face des portes de la Maison de Cour Nos 320 et 322 passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 28 avril 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No trente-deux dans l'ilet No 578, borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Banks et Palmyre, et mesurant 28 pieds 7 pouces de face à la rue Rocheblave sur 177 pieds 8 pouces de profondeur et portant le No municipal 323 rue Rocheblave. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant. W. J. BRADY Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. A. Guilbault avocat pour le demandeur.

28 mars—28—avril 3 10 14 18 28

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BONS TERRAINS POUR BATIR

TROISIEME DISTRICT.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 15 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 8 mars 1909 de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans la succession de Armand Ramar, No 88,061, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Six certains lots de terre, situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, désignés sur un plan par Allen D'Hémécourt, voyer, daté du 23 novembre 1850 par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 20 dans l'ilet borné par les rues Bagatelle (maintenant Bourbon), St Antoine, Livingston ou (Mandolin) et Pélopidas; les dits lots sont contigus et mesurent comme suit: les lots 1, 2, 3, 4 et 5 mesurent chacun 35 pieds 6 1/2 pouces de face à la rue Bagatel e (maintenant Bourbon) sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant le coin des rues Bagatelle et Pélopidas. Le lot No 20 est contigu aux lots numérotés 1, 2, 3, 4 et 5 dans le fond, mesurant 40 pieds 7 pouces 3 lignes de face à la rue Pélopidas sur une profondeur de 160 pieds entre lignes parallèles.

Acquis par Armand Ramar de l'Pontchartrain Railroad Company' d'après un acte pardevant A. A. Baudouin, notaire daté du 3 décembre 1850 enregistré dans le Livre des Transferts No 52, folio 304, près du Chemin Gentilly et de la rue Champs Elysées.

Conditions — Comptant. L'acquéreur doit payer les taxes de 1909, 20 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. Boyd Grinage, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Favrot & Friedrichs E. T. Florence, avocats

14 mars—14 21 28—avril 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains Eligibles Pour Bâtir.

TROISIEME DISTRICT.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 8 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 2 mars 1909 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la Paroisse d'Orléans, dans la succession de André Cuisinat, No 88,062, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre situés dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans désignés sur un plan particulier, dressé par L. J. Pilié, voyer, le 5 août 1836, par les Nos 1, 2, 3 et 4, dans l'ilet 1385 (autrefois l'ilet No 184 du faubourg Frank m), borné par les rues Franklin, Painters, Magistrate (maintenant Dorgenois, et Law et mesurant, en mesure américaine, comme suit, à savoir: Le lot No 1 mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Franklin sur une profondeur et façad à la rue Law de 104 pieds 10 pouces et 2 lignes; lois Nos 2, 3 et 4 chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Franklin sur une profondeur de 104 pieds 10 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Dans une section qui s'améliore.

Acquis par André Cuisinat par achat de Théodule Dronet d'après un acte pardevant G. LeGarouic, notaire, daté du 12 août 1836, enregistré dans le livre des transferts 19, folio 444

Conditions—Comptant. L'acquéreur payant les taxes de 1909, 20 pour cent comptant au moment de la vente. Actes de vente pardevant J. Boyd Grinage aux frais des acquéreurs.

Favrot & Friedrichs, avocats

7 mars—7 14 21 28—avril 1 8

Cicero A. Ramsey.

ANNONCE JUDICIAIRE

Splendide Cottage Simple

Connu comme No 4011 rue S. Rampart

Ilet Rues Général Taylor et Marengo.

Dans l'Affaire de la Succession de Mme Elmire Smith.

No 88,565—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 340 rue Carondelet—JEUDI, le 1er avril 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de si et signé le 25 février 1909, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, etc., situé dans le Sixième District, dans l'ilet borné par les rues S. Rampart, Saratoga, Général Taylor et Marengo, désigné par le No 28 plan de S. G. Del Isle, voyer, le 5 mai 1893 annexé à un acte pardevant E. Commagère, ancien notaire le 28 juin 1893, et mesurant 30 pieds 10 pouces à la rue S. Rampart, 27 pieds 6 pouces et deux lignes dans le fond, sur 152 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 27, et 150 pieds 10 pouces et 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 29, moins 5 pieds 7 pouces dans le fond dudit lot et venant à un point à la rue S. Rampart sur la ligne divisant ledit lot du lot No 29 d'après une vente faite par acte pardevant C. A. Butler, notaire, le 28 mars 1904.

Les améliorations sont connues comme No 4011 rue S. Rampart et consistent en un cottage simple contenant galerie sur le devant et sur le côté, cinq chambres, bâtisses dans le fond

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1909 et payer pour l'acte de vente pardevant Joseph Lautenschlager, notaire et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, avec Cicero Ramsey, encanteur.

Jos Lautenschlaeger, avocat

28 fév—28—mars 7 14 21 28—av 1

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Magnifique Résidence Moderne

Avec Grands Terrains,

No 3317 RUE CARONDELET.

SUCCESSION DE CHARLES LEE SHEPARD ET DE NELLIE WALKER SHEPARD, SA VEUVE, CONSOLIDÉE.

No 85,192—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet, JEUDI le 29 avril 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 17 mars 1909 et signé le 23 mars 1909, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir—

La magnifique résidence moderne en bois à deux étages, No 3317 rue Carondelet retirée de la banquette, contenant galeries, vestibule 10 chambres et chambre à bain le tout décrit comme suit:

1° Un certain lot de terre situé dans le 8 ième District de cette ville, désigné par le No municipal 426, borné par les rues Toledano, Baronne, Carondelet et Lavenue Louisiana, ledit lot est désigné par le No six (6) du vieil ilet No 24 et mesurant trente-deux (32) pieds de face à la rue Carondelet sur cent cinquante (150) pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan dressé par B. Buisson, voyer daté du 5 août 1837 et déposé parmi les registres de la paroisse Jefferson.

2° Une certaine étendue ou portion de terre située dans le même district et ilet, et contigu à la propriété ci-dessus décrite, mesurant quatre (4) pieds plus ou moins de face à la rue Carondelet sur cent vingt (120) pieds ou plus de profondeur entre lignes parallèles.

3° Une certaine étendue ou portion de terre située dans le même District et ilet, contigue à la propriété ci-dessus décrite mesurant neuf (9) pieds plus ou moins de face à la rue Carondelet sur cent vingt (120) pieds de profondeur étant la portion du fond des lots 1, 2, 3 et 4, d'après un plan dressé par H. C. Brown, assistant ingénieur de ville. Toute la dite propriété étant connue comme 3317 rue Carondelet et ayant une profondeur à la rue Carondelet de 45 pieds plus ou moins, à un point à environ deux (2) pieds de la propriété contigue connue comme 3313 rue Carondelet, sur 150 pieds de profondeur sur la ligne du côté de l'avenue Louisiana, une première profondeur de 30 pieds à la ligne du fond, laquelle avant 32 pieds en largeur.

La propriété est à un ilet de l'avenue St-Charles et à proximité de plusieurs lignes de chars, cela conviendra à ceux qui cherche une résidence désirable et commode.

Conditions—Un tiers (1/3) ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a en un crédit de un et deux ans, le paiement différé devant être représenté par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 0/0 par an de la date de l'adjudication, garantis par hypothèque spéciale sur la propriété foncière l'acte devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, pour garantir le paiement des dits billets et l'acquéreur devant assumer en plus de son encan les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles en 1909, 10 pour cent comptant de dépôt requis au moment de la vente

L'acte de vente pardevant William Kenadin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 mars—28—av 4 11 18 25 29

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGES DOUBLES DESIRABLES.

LE JOLI COTTAGE DOUBLE,

2624 et 2626 rue N. Rempart, entre l'avenue Lafayette et la rue Port.

LE BON COTTAGE DOUBLE,

3112 et 3114 rue Royale, entre les rues Louisa et Clouet.

Succession de Mme Mary Daboney, veuve de Michael Connors.

No 88,878—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER— C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

JEUDI, le 6 avril 1909,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 6 mars 1909 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 16 dans l'ilet borné par les rues Nord Rempart, Port, Enghien et Bourgogne, mesurant 29 pieds de face à la rue Nord Rempart sur 100 pieds de profondeur. Les améliorations comprenant un cottage double désigné par les Nos 2624 et 2628 rue Nord Rempart, contenant 4 chambres, etc., de chaque côté

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 4 dans l'ilet borné par les rues Royale, Clouet, Charters et Louisa et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Royale sur une profondeur de 60 pieds. Les améliorations sont désignées par les Nos 3112 et 3114